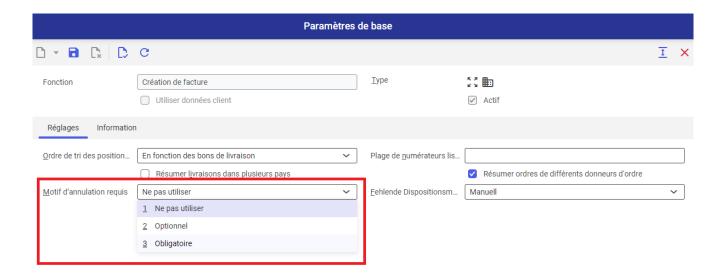
Motifs d'annulation

Le système Comarch ERP Enterprise permet de définir le motif d'annulation des pièces justificatives de facture client. Il est possible d'indiquer le motif d'annulation à partir de :

- Module Vente -> application Requête de factures clients -> action Annuler et émettre facture dans la barre d'outils standards -> champ Motif d'annulation dans la boîte de dialogue Anuller et émettre facture
- Module Vente -> application Cockpit : Factures clients -> action Annuler et émettre facture dans la barre d'outils standards -> champ Motif d'annulation dans la boîte de dialogue Annuler et émettre facture

Pour qu'il soit possible d'indiquer un motif d'annulation, il faut d'abord sélectionner l'option appropriée à partir de l'application Paramètres de base -> Fonctions -> Vente -> Création de facture -> Motif d'annulation requis :

- Ne pas utiliser la fonction ne sera pas appliquée dans le système
- Optionnel le champ sera disponible, mais il ne sera pas nécessaire de le remplir
- Obligatoire il sera obligatoire de remplir le champ



Paramètres de base : fonction Création de facture

Dans l'application *Motifs d'annulation*, l'utilisateur peut définir nouveaux motifs d'annulation de pièce justificative ou supprimer ceux qui ne sont plus utilisés.



Application : Motifs d'annulation

L'application est composée de l'en-tête contenant la <u>barre</u> <u>d'outils standards</u> et du secteur d'activité.

En-tête

Dans l'en-tête de l'application sont disponibles les champs étant les critères de recherche des entrées existantes. Une fois les critères saisies, il faut appuyer sur le bouton [Mettre à jour] et le système affichera les résultats dans le secteur d'activité. Champs disponibles :

- Motif d'annulation identifiant du motif d'annulation de pièce justificative
- Désignation champ permettant de rechercher les motifs d'annulation selon leur désignation
- Code de suppression permet d'afficher les entrées :
 - (tout)
 - Marqué pour suppression
 - Sans marque de suppression

Secteur d'activité

Dans le secteur d'activité sont affichés les motifs d'annulation existants. Il s'y trouve également des boutons permettant d'ajouter, dupliquer, modifier ou supprimer les entrées existantes. Leur modification est impossible. Champs disponibles :

- Motif d'annulation (champ obligatoire) dans ce champ il faut indiquer le motif d'annulation. Le motif peut être composé de trois caractères au maximum : lettres, chiffres, certains caractères spéciaux (par exemple un point ou un tiret) ou leur combinaison.
- Désignation (champ obligatoire) description du motif d'annulation, par exemple Annulé par client

Paramètres de base

Dans l'application *Paramètres de base -> Fonctions -> Vente -> Création de facture* l'utilisateur peut définir s'il sera obligatoire d'indiquer le motif d'annulation de facture.

Entités métier

L'entité métier importante pour l'application *Motifs* d'annulation est l'entité suivante : com.cisag.app.general.obj.CancellationReason. Elle permet entre autres de :

- accorder les autorisations
- exporter et importer les données

Autorisations

Les autorisations peuvent être accordées par le biais des groupes de droits d'utilisateur ou par l'attribution à l'organisation. Les règles de gestion des autorisations sont décrites en détail dans la documentation technique

Possibilités spéciales

Il n'existe aucune possibilité spéciale pour l'application Motifs d'annulation.

Assignation d'organisation

L'application *Motifs d'annulation* n'est assignée à aucune structure d'organisation.

Fonctions spéciales

Il n'existe aucune fonction spéciale pour l'application *Motifs* d'annulation.

Autorisations pour partenaires commerciaux

L'application *Motifs d'annulation* n'est pas mise à disposition des partenaires commerciaux.

Attribution de motifs d'annulation

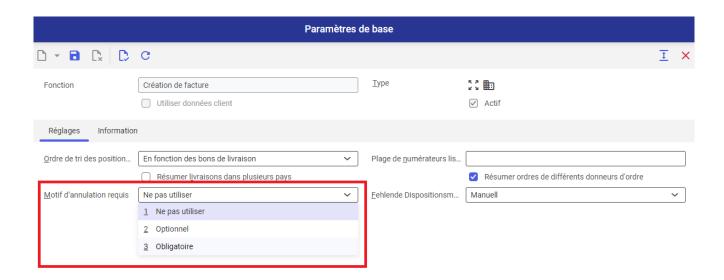
Dans le système Comarch ERP Enterprise il est possible de définir le motif d'annulation des pièces justificatives de facture client. Il est possible d'indiquer le motif d'annulation à partir de :

• Module Vente -> application Requête de factures clients -> action Annuler et émettre facture dans la barre d'outils standard -> champ Motif d'annulation dans la boîte de dialogue Anuller et émettre facture

• Module Vente -> application Cockpit : Factures clients -> action Annuler et émettre facture dans la barre d'outils standards -> champ Motif d'annulation dans la boîte de dialogue Annuler et émettre facture

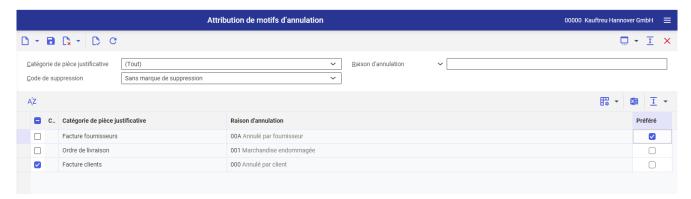
Pour qu'il soit possible d'indiquer un motif d'annulation, il faut d'abord sélectionner l'option appropriée à partir de l'application Paramètres de base -> Fonctions -> Vente -> Création de facture -> Motif d'annulation requis :

- Ne pas utiliser la fonction ne sera pas appliquée dans le système
- Optionnel le champ sera disponible, mais il ne sera pas nécessaire de le remplir
- Obligatoire il sera obligatoire de remplir le champ



Paramètres de base : fonction Création de facture

L'application Attribution de motifs d'annulation permet de lier le motif créé dans l'application <u>Motifs d'annulation</u> avec une pièce justificative.



Application Attribution de motifs d'annulation

L'application est composée de l'en-tête contenant la <u>barre</u> <u>d'outils standards</u> et du secteur d'activité.

En-tête

Dans l'en-tête de l'application sont disponibles les champs étant les critères de recherche des entrées existantes. Une fois les critères saisies, il faut appuyer sur le bouton [Mettre à jour] et le système affichera les résultats dans le secteur d'activité. Champs disponibles :

- Catégorie de pièce justificative la pièce justificative pour laquelle sont recherchés les motifs d'annulation
- Motif d'annulation identifiant du motif d'annulation de pièce justificative
- Code de suppression permet d'afficher les entrées :
 - (tout)
 - Marqué pour suppression
 - Sans marque de suppression

Secteur d'activité

Dans le secteur d'activité sont affichés les motifs d'annulation qui ont été déjà attribués aux pièces justificatives. Il s'y trouve également des boutons permettant d'ajouter, dupliquer, modifier ou supprimer les entrées existantes. Leur modification est impossible. Champs disponibles :

- Code de suppression affiche le symbole du code de suppression pour les liaisons cochées
- Catégorie de pièce justificative (champ obligatoire) permet d'indiquer à partire de la liste prédéfinie la catégorie de pièce justificative pour lequel la liaison est créée. Catégories disponibles :
 - Facture client
 - Facture fournisseur
 - Demande d'acompte
 - Entrée de marchandises
 - Ordre de livraison
- Motif d'annulation (champ obligatoire) dans le champ il faut sélectionner le motif d'annulation de pièce justificative. Les valeurs disponibles sont affichées en appuyant sur le bouton [Aide valeurs].
- Préféré en cochant cette case le motif d'annulation sera le motif par défaut de cette pièce justificative

Attention

Il n'est pas possible de marquer pour suppression l'entrée défini comme préférée

Paramètres de base

Dans l'application *Paramètres de base -> Fonctions -> Vente -> Création de facture* l'utilisateur peut définir s'il sera obligatoire d'indiquer le motif d'annulation de facture.

Entités métier

L'entité métier importante pour l'application Attribution de motifs d'annulation est l'entité métier suivante : com.cisag.app.general.obj.CancellationReasonAssignment. Elle permet entre autres de :

- accorder les autorisations
- exporter et importer les données

Autorisations

Les autorisations peuvent être accordées par le biais des groupes de droits d'utilisateur ou par l'attribution à l'organisation. Les règles de gestion des autorisations sont décrites en détail dans la documentation technique Autorisations.

Possibilités spéciales

Il n'existe aucune possibilité spéciale pour l'application Attribution de motifs d'annulation.

Assignation d'organisation

L'application Attribution de motifs d'annulation n'est assignée à aucune structure d'organisation.

Fonctions spéciales

Il n'existe aucune fonction spéciale pour l'application Attribution de motifs d'annulation.

Autorisations pour partenaires commerciaux

L'application Attribution de motifs d'annulation n'est pas mise à disposition des partenaires commerciaux.